Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20261117-71_2026-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 17 novembre 2026

Le dix-sept novembre deux mille vingt-six à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, FRESCA-FANTONI Christine, GENSSE Thierry, HAMON Benoit, MARTIN Françoise, MAYAUX Gilles, RICHARD Martine, SORGNIARD Catherine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés : BONENFANT Landry (arrivé après le vote), ANGERS Alain (procuration à Pierrick SORGNIARD) et SCHMITT Thomas.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Stéphanie BREUGNOT

2026.71 Ressources humaines – Suppression d'un emploi d'Adjoint technique

A la suite de la nomination d'un agent au grade d'adjoint technique principal 2ème classe, son ancien emploi au grade d'adjoint technique à temps complet doit être supprimé des effectifs de la Commune.

Cette suppression faisant suite à l'avancement de grade de l'agent (par examen professionnel), il n'est pas nécessaire de solliciter l'avis du Comité Social Territorial.

Il est demandé l'avis du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Valide la suppression de l'emploi au grade d'Adjoint technique à temps complet des effectifs.**

Pour extrait conforme,
Le 17 novembre 2026
Secrétaire de séance
Stéphanie BREUGNOT

Le Maire,
Pierrick SORGNIARD

MAIRIE de SAINT LORMEL (Côtes d'Armor)